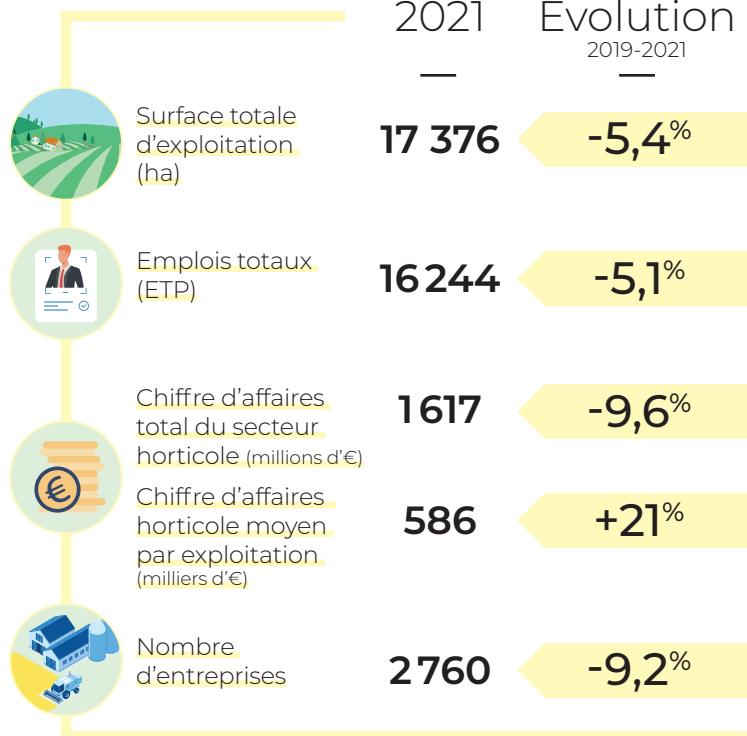
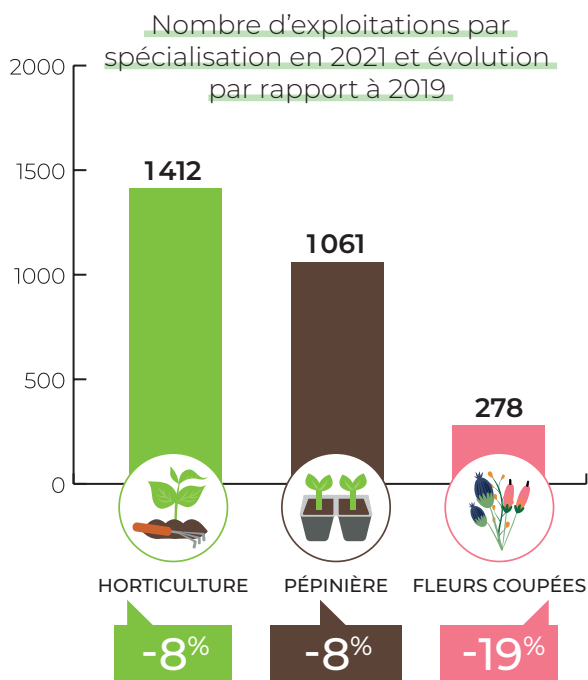
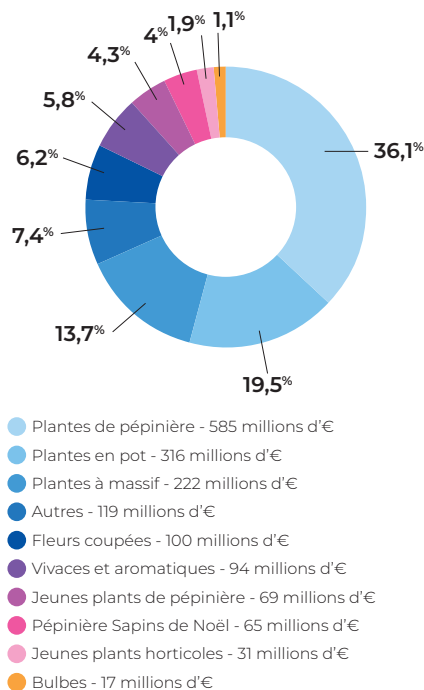


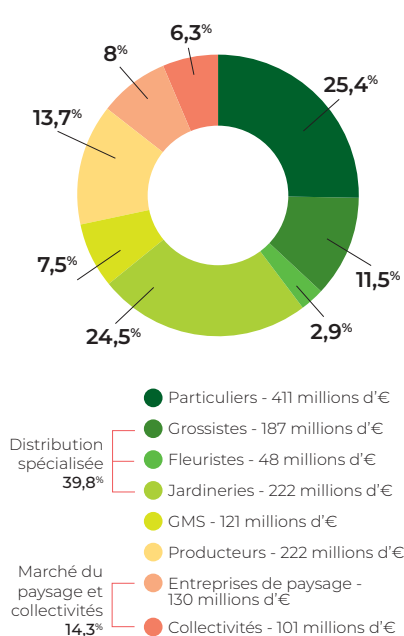
LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE PRODUCTION HORTICOLE ET LES PÉPINIÈRES ORNEMENTALES DONNÉES 2021



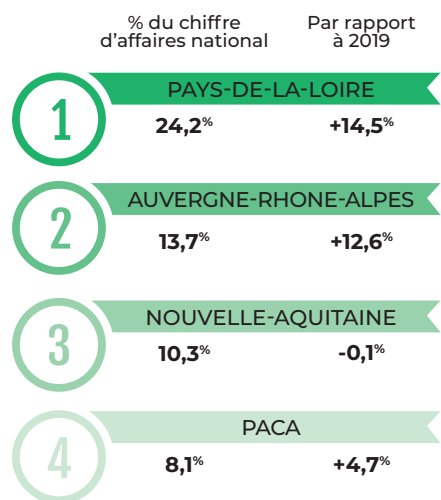
Répartition du chiffre d'affaires des exploitations par famille de végétaux



Répartition du chiffre d'affaires des exploitations par type de clients



Top 4 des régions de France en termes de chiffre d'affaires



Etude réalisée par AND International pour FranceAgriMer et VALHOR. Enquête exhaustive à l'échelle nationale, mise à jour tous les 2 ans. Périmètre : L'Observatoire couvre les entreprises de production et de commercialisation (approche marché) qualifiées de "professionnelles" ou encore de "spécialisées", c'est-à-dire dégagant un chiffre d'affaires en vente de végétaux d'ornement permettant de rémunérer ½ ETP (soit environ 15 000 EUR). L'Observatoire ne couvre pas :
 - Les très petites structures (ne finançant pas un revenu minimal et échappant de ce fait à la logique d'analyse par groupe marché)
 - Les producteurs ne commercialisant pas directement leur production (dont les coopératives et les producteurs sous contrats).
 - Les entreprises pour lesquelles la production de végétaux d'ornement est très minoritaire dans le chiffre d'affaires (ateliers secondaires en végétaux d'ornement)
 - Les structures "non économiques" : lycées agricoles/ESAT/etc.